

Sujet traité lors de l'atelier :
Franchise médicale

Le grand
débat national

MERCREDI 13 MARS 2019 / SALLE DE BAL

fourmies
coopératives et associatives

Nos propositions :

Transports : la gratuité pour les personnes âgées et handicapées.

Pas de franchise pour les personnes prises en charges à 100 %, maladies professionnelles et accidents de travail.

Solutions :

Trouver les finances : Les procès portant sur les handicapés reversés à la caisse maladie.

Taxe : Les promoteurs ne respectant pas les lois sur l'accessibilité aux transports et immeubles.

Les entreprises, employant des produits polluants ou nocifs pour la santé doivent reverser une taxe pour un fond commun de solidarité.

Eviter le gaspillage :

exemple : pouvoir changer l'assise ou la lunette. Pas la chaise entière. (chaise percée)

Pour les maladies incurables, des renouvellements de médicaments pour un an.

Supprimer les 0,50 cts et 1 euro pour la sécurité sociale sur les génériques.

Numéro de table :

Nombre de personnes participantes à ce compte rendu :